



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dijon le, 11 AOUT 2020

Direction des Sécurités
Bureau de la Sécurité Civile
Affaire suivie par Hamaé DAFRI
Tél. : 03.80.44.66.45
courriel : hamae.dafri@cote-dor.gouv.fr

Le Préfet de Bourgogne-Franche-Comté
Préfet de la Côte d'Or

à

Mesdames et Messieurs les Maires de la Côte-d'Or

OBJET : Campagne nationale 2020 de prévention des risques liés à la baignade

Chaque année, en France, les noyades font de nombreuses victimes aussi bien en piscine qu'en mer, en lac ou en rivière. La dernière enquête épidémiologique triennale menée par l'agence nationale Santé Publique France entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2018 a recensé 1649 noyades accidentelles dont 406 ont été suivies de décès. Ces noyades concernaient principalement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

L'apprentissage de la nage, la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade ou le respect des zones de baignade autorisées permettraient pourtant d'éviter un grand nombre de ces noyades.

Pour réduire le nombre de ces décès, la prévention des noyades reste une priorité des pouvoirs publics et, c'est dans ce cadre, que le Ministère s'associe à nouveau au Ministère des Solidarités et de la Santé, au Ministère des Sports, à Santé Publique France, aux Voies Navigables de France et à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France pour la campagne nationale 2020.

Une campagne spécifique est initiée et cible « la prévention des noyades et le développement de l'aisance aquatique » comme objectif prioritaire.

A cet effet, je vous informe que des supports relatifs à cette campagne de prévention (affiches, tutoriels et vignettes) sont téléchargeables sur les sites suivants :

- Le Ministère des Solidarités et de la Santé diffuse une affiche « Pour se baigner en toute sécurité » téléchargeable à l'adresse : <https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/risques-de-la-vie-courante/baignades>
- Des ressources sur les activités nautiques et aquatiques sont également disponibles sur la page dédiée du Ministère des Sports : <https://preventionete.sports.gouv.fr/>
- Un plan national d'aisance aquatique a été lancé par le Ministère des Sports et, pour lequel 7 tutoriels sont disponibles sur le site : <http://www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades>
- Un kit de communication sur les risques de noyade dans les rivières, canaux et fleuves diffusé sur le site des Voies Navigables de France #CoulePasTonÉté : <https://www.vnf.fr/vnf/dossiers-actualites/coulepastonete-une-campagne-positive-sur-les-risques-de-la-baignade-dans-les-rivieres-canaux-et-fleuves/>

- Des vidéos de la campagne #VigilanceNoyade réalisées par la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France : <https://www.pompiers.fr/grand-public/prevention-des-risques/prevention-des-risques-lies-la-baignade>

Je vous remercie de votre implication dans cette campagne de sensibilisation du public en **organisant la distribution et l'affichage de ces supports sur les différents sites de baignade.**

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire dont vous jugeriez utile.

Le Préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général


Christophe MAROT

Copie pour information à :

Madame la sous-préfète de Beaune
Madame la sous-préfète de Montbard
Monsieur le président de l'Association des Maires de la Côte d'Or
Monsieur le directeur de l'Agence Régionale de Santé
Monsieur le directeur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale
Madame la directrice de la Direction Départementale des Territoires
Monsieur le directeur des Voies Navigables de France
Monsieur le président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France

Préfecture de la Côte-d'Or
53 rue de la Préfecture - 21041 DIJON cedex
tél : 03 80 44 64 00 - Fax : 03 80 30 65 12 - mèl : courrier@cote-dor.pref.gouv.fr
Site internet : <http://www.cote-dor.gouv.fr>